CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E40184** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1994

Raison sociale : MEGAL

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

134 AVENUE VILLENEUVE ST GEORGES
94600 CHOISY LE ROI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 395 219 413 00048

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 2104429

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4792575204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4792575204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 48 53 92 21 **Fax :** 01 48 53 10 00

Portable :

Responsabilité légale :
URBI DOM (453 224 008) / LOURENÇO ABILIO FOLHA PRÉSIDENT / LOURENÇO ABILIO PRÉSIDENT

Site Internet : www.megal.fr

E-mail : megal@megal.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 725 899 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	5	07/10/2025
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	13	07/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 12:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.